

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Banque de Tunisie
Siège social : 2, Rue de Turquie-1001

La Banque de Tunisie publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2007.

| (en milliers de Dinars) | | | | | |
|--|--------------------------------|--------------------------------|------------------|------------------|------------------|
| | Du 01/04/2007 au 30/06/2007 | Du 01/04/2006 au 30/06/2006 | 30-juin-07 | 30-juin-06 | Au 31/12/2006 |
| 1 - Produits d'exploitation bancaire | 45 663 | 43 846 | 86 025 | 78 680 | 158 894 |
| Intérêts | 31 974 | 29 186 | 63 556 | 56 865 | 118 313 |
| Commissions en produits | 6 194 | 5 470 | 11 583 | 9 533 | 20 758 |
| Revenu du portefeuille commercial et d'investissement | 7 495 | 9 190 | 10 886 | 12 282 | 19 823 |
| 2 - Charges d'exploitation bancaires | 13 427 | 11 803 | 26 361 | 23 507 | 48 568 |
| Intérêts encourus | 13 341 | 11 652 | 26 180 | 23 222 | 48 034 |
| Commissions encourues | 86 | 151 | 181 | 285 | 534 |
| Autres charges | | | | | |
| 3 - Produit Net Bancaire | 32 236 | 32 043 | 59 664 | 55 173 | 110 326 |
| 4 - Autres produits d'exploitation | 162 | 57 | 219 | 142 | 494 |
| 5 - Charges opératoires, dont : | 6 736 | 6 714 | 14 916 | 14 404 | 28 920 |
| Frais de personnel | 4 921 | 4 781 | 10 961 | 10 484 | 20 508 |
| Charges générales d'exploitation | 1 815 | 1 933 | 3 955 | 3 920 | 8 412 |
| 6 - Structure du portefeuille au bilan | - | - | 190 436 | 172 046 | 166 447 |
| Portefeuille titres commercial | - | - | 59 510 | 39 091 | 38 063 |
| Portefeuille titres d'investissement | - | - | 130 926 | 132 955 | 128 385 |
| 7 - Encours net des crédits | - | - | 1 568 082 | 1 462 428 | 1 480 715 |
| (hors dotation aux provisions de la période) | | | | (*) | |
| 8 - Encours des dépôts, dont : | - | - | 1 320 335 | 1 154 115 | 1 217 291 |
| Dépôts à vue | - | - | 460 168 | 388 924 | 397 322 |
| Dépôts d'épargne | - | - | 376 530 | 352 277 | 364 344 |
| 9 - Emprunt et ressources spéciales au bilan | - | - | 190 217 | 212 166 | 200 833 |
| 10 - Capitaux propres apparaissant au bilan | - | - | 299 900 | 296 689 | 316 400 |
| | | | (**) | (**) | |
| (*) Les données de Juin-2006 ont été actualisées pour tenir compte des provisions définitives constatées fin 2005 | | | | | |
| (**) Hors résultat net de la période | | | | | |

NOTES EXPLICATIVES SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE ARRETES AU 30 JUIN 2007

1 - Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels

La Banque de Tunisie est un Etablissement de crédit au capital de 75.000.000 dinars. Elle est régie par la loi N° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit tel que modifiée et complétée par la loi n° 2006-19 du 02 mai 2006.

Les indicateurs d'activité sont élaborés conformément aux normes comptables bancaires et aux règles définies par la Banque Centrale de Tunisie, notamment les circulaires n° 91/24 du 17/12/1991 et n° 93/08 du 30/07/1993.

2 - Principes comptables appliqués :

Les indicateurs d'activité de la Banque de Tunisie sont établis en application des principes comptables suivants :

2.1 Règle de constatation des intérêts et commissions :

Les intérêts sont constatés aux comptes de résultat en assurant la séparation des périodes. Les commissions sont enregistrées selon le critère de l'encaissement. Les intérêts cessent d'être comptabilisés au moment de la constatation du caractère douteux des créances sur lesquelles se rapportent ces intérêts.

L'article 9 de la circulaire 91-24 de la Banque Centrale de Tunisie prévoit que les intérêts et les agios débiteurs relatifs aux créances classées dans les classes 2, 3 et 4 (et 5) définies dans le paragraphe précédent ne doivent être comptabilisés en chiffre d'affaires qu'au moment de leur encaissement. Ainsi, tout intérêt ayant été précédemment comptabilisé mais non payé est déduit du résultat.

2.2 Classification des titres et revenus y afférents :

Le portefeuille des titres est composé de :

Titres de transaction : ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité.

Titres de placement : ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

Titres d'investissement : il s'agit des titres acquis avec l'intention de les détenir durablement. Ils sont enregistrés pour leur prix d'acquisition, frais d'achat exclus.

Ces titres sont comptabilisés à leurs valeurs d'acquisition. L'encours présenté dans ces indicateurs est déterminé net des provisions constituées et affectées aux titres d'investissement.

Les revenus du portefeuille des titres sont comptabilisés en tenant compte de la séparation des périodes. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor souscrits sont inclus dans la valeur des titres et constatés en résultat de la période. Les dividendes sont constatés dès le moment où le droit en dividendes est établi.

2.3 Règles de comptabilisation des opérations en devises

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, ces indicateurs d'activités sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire du mois de juin 2007. Les gains et pertes de change résultant de la réévaluation de la position de change sont pris en compte dans le résultat arrêté au 30/06/2007.

2.4 Encours des crédits

L'encours des crédits est présenté compte tenu des créances rattachées et net des agios réservés et des provisions constituées sur des créances douteuses. Ces provisions ne tiennent pas compte de la dotation de la période.

2.5 Encours des dépôts

Les dépôts de la clientèle sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

2.6 Emprunts et ressources spéciales

Les ressources spéciales sont composées de ressources budgétaires et extérieures. Elles sont présentées compte tenu des dettes rattachées.

2.7 Capitaux propres

Les capitaux propres présentés dans ces indicateurs tiennent compte du résultat net annuel et de la répartition de ce résultat effectuée courant la période.

3 - Faits marquants du 1^{er} Semestre 2007

L'activité de la Banque de Tunisie a été marquée courant le 1^{er} semestre 2007 par les faits suivants :

- Une augmentation des crédits à la clientèle net des provisions constituées à la fin de l'exercice 2006, au taux de 7,2% par rapport à la même période 2006. Du 01/01/2007 au 30/06/2007 la variation des crédits est de + 87.367 mille dinars.
- Les dépôts de la clientèle ont continué à augmenter pour atteindre 1.320 millions de dinars au 30/06/2007, soit une progression de 14,4% par rapport au 30/06/2006. Du 01/01/2007 au 30/06/2007 la variation des dépôts est de + 103.044 mille dinars.
- Le portefeuille titres d'investissement est en augmentation de 2.5 millions de dinars par rapport à fin 2006 suite à l'acquisition de nouvelles participations et la cession d'anciennes lignes.
- Les produits d'exploitation bancaire sont en progression de 9,3% entre juin 2006 et juin 2007 grâce notamment aux produits des services qui ont augmenté de 21,5% par rapport à la même période de 2006.
- Une évolution du produit net bancaire de 8,1%.
- Les frais généraux continuent à être bien maîtrisés et ont évolué de 3,6% entre juin 2006 et juin 2007.
- Les indicateurs arrêtés au 30 juin 2006 et au 31/12/2006, publiés respectivement en juillet 2006 et janvier 2007, ont été actualisés pour tenir compte notamment des provisions définitives constituées à la fin de chaque période comptable.